



PC.DEL/283/05

14 April 2005

FRENCH only

Représentation Permanente du Luxembourg
auprès de l'OSCE

Wallnerstrasse 2/1/2

Tél. : +43-1-478 21 68

Fax : +43-1-478 26 43

E-mail : vienne.osce@mae.etat.lu

*Présidence luxembourgeoise
du Conseil de l'Union européenne*

**550e Conseil Permanent
14 avril 2005**

DECLARATION DE L'UNION EUROPEENNE SUR LA MOLDAVIE

L'Union européenne remercie la Présidence slovène pour ses informations concernant la réunion à son initiative des Médiateurs le 7 avril dernier à Ljubljana.

Elle se félicite de cette rencontre, qui marque la reprise du travail entre les trois Médiateurs, et espère un redémarrage du dialogue entre toutes les parties prenantes au conflit transnistrien dès que possible.

L'Union européenne profite de cette occasion pour informer les membres du Conseil permanent de la visite sur place du 10 au 12 avril dernier du nouveau Représentant spécial de l'Union européenne pour la Moldavie, M. Jacobovits de Szeged, nommé le 14 mars dernier. Cette nomination est un signe de l'importance que l'Union européenne accorde à la Moldavie en tant que pays voisin et partenaire et de sa détermination à appuyer le processus de règlement du conflit en Transnistrie.

Les pays candidats la Bulgarie, la Roumanie, la Turquie et la Croatie¹ se rallient à cette déclaration.

¹La Croatie continue à participer au processus de stabilisation et d'association